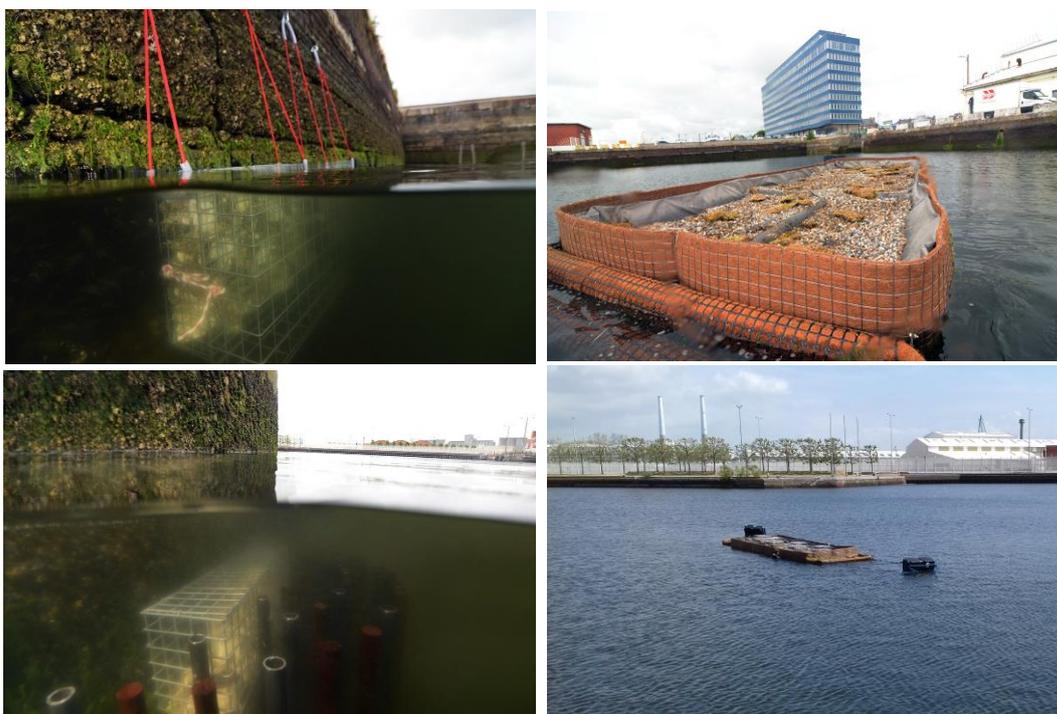


Au Havre,
Le 3 juillet 2020.

Un havre de biodiversité pour le Bassin de la Citadelle

Acteur engagé en faveur de la préservation et la valorisation de la biodiversité, HAROPA – Port du Havre, en partenariat avec l'Agence Eau Seine Normandie, un ponton flottant et des habitats artificiels marins pour la faune et la flore dans son bassin portuaire de la Citadelle.



*Installation des habitats artificiels et du ponton flottant – Bassin de la Citadelle - HAROPA – Port du Havre
Crédit photo : © Remy Dubas*

Améliorer la biodiversité marine du bassin portuaire

Le Port du Havre est constitué de plusieurs bassins et canaux parmi lesquels le bassin portuaire de la Citadelle. Déconnecté de la Seine, offrant un niveau d'eau plus ou moins constant, ce bassin n'était plus utilisé depuis les années 70. Ces différents facteurs ont ainsi permis d'identifier la présence d'une richesse aquatique comparable à celle des zones littorales naturelles. Cependant, le manque d'habitats favorables à la faune et la flore sous-marine limitait le développement de la biodiversité.

Fort de ce constat, HAROPA – Port du Havre, **en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)**, a décidé d'encourager le renforcement des fonctionnalités écologiques du bassin via :

- l'installation, début juin, d'un **ponton flottant pour l'avifaune** et la mise en place d'**abris marins** de type [Biohut®](#), placés sous ce ponton ainsi que le long des quais du bassin.

Objectif : favoriser le développement des larves et redonner une fonction de nurserie au bassin ;

- l'immersion d'**habitats artificiels** pouvant également servir de nurserie pour les poissons et de support pour la faune. Cette opération sera réalisée en 2021.

Un suivi écologique

Un suivi écologique, via des observations et relevés photographiques, sera réalisé sur une période de deux ans grâce à l'expertise de l'**association Port Vivant**. Chaque année, deux campagnes sont ainsi programmées. L'une afin d'observer la vie marine de printemps ; l'autre à l'automne.

Un suivi de la fréquentation du ponton par l'avifaune sera aussi effectué par les équipes du service Environnement HAROPA – Port du Havre.

En fonction des résultats obtenus, le Port pourrait déployer ce dispositif sur d'autres sites portuaires.

« Ce projet offre un cadre d'expérimentation pour l'acquisition de connaissances sur les effets biologiques des récifs artificiels et la sensibilisation des usagers à la biodiversité aquatique. C'est une étape vers une valorisation biologique des aménagements en place qui accompagnera positivement, même si elle ne les remplace pas, les politiques de préservation et de restauration des écosystèmes naturels de l'estuaire » précise **Manuel Sarraza, chef du service littoral et mer Agence de l'eau Seine Normandie**

Une démarche qui s'inscrit dans un plan d'actions plus large

Avec **25% de son territoire exclusivement consacré à l'environnement**, HAROPA - Port du Havre agit volontairement en faveur des espaces naturels. A ce titre, l'établissement mène un **plan d'actions Biodiversité composé des axes suivants** :

- la prise en compte et la préservation de la biodiversité dans tout projet d'aménagement ;
- la sensibilisation des acteurs et occupants du domaine ;
- le suivi et participation aux démarches de préservation de l'estuaire de la Seine ;
- le partage des connaissances acquises sur le territoire avec nos partenaires et les acteurs concernés.

« C'est dans le cadre de cette démarche globale que le Port a engagé plusieurs actions. Citons l'éco-pâturage initié en 2013, la gestion différenciée des espaces verts dès 2014 ou encore l'installation de ruches en 2016. Cette année, nous concentrons notre travail sur la biodiversité aquatique. Ce projet innovant nous permettra, à terme, de contribuer de manière positive au développement des espaces naturels marins sur notre domaine portuaire. » explique **Natacha Massu, chef du service Environnement HAROPA – Port du Havre**.

Coût de l'opération : 80 000 € (80% par l'AESN - 20% HAROPA - Port du Havre).

Contacts presse :

HAROPA – Port du Havre : Marie-Lucile Roques – 02 32 74 74 75 - marie-lucile.roques@haropaports.com
Agence de l'eau Seine-Normandie : Marie-Anne Petit – 06 61 58 91 74 - Petit.Marie-Anne@aesn.fr